



Victime de cambriolage dans ma maison

Par **patstaicmel**, le **18/02/2014** à **13:39**

bonjour j'ai été victime de 2 cambriolages en 1 semaine. le premier cambriolage j'ai eu toute la chambre de mon fils qui vit avec sa mère. alternant. et donc j'ai pensé que c'était lui qui avait forcé la porte. mais je me suis bien trompé maintenant il ne va plus me voir. et ensuite j'ai eu un 2ème cambriolage et j'ai porté plainte. j'ai eu tout mes vêtements de voler jusqu'à ma caleçon. 2 écrans plats. 2 playstation. enfin presque toute la maison. ensuite je suis partie faire des courses et je suis tombée sur mon voleur j'ai reconnu tout mes vêtements sur eux. on a appelé les gendarmes et c'était bien eux mais voisin on a retrouvé tout ma maison chez eux. je voudrais savoir combien je peux demander pour préjudice moral pour m'avoir fait perdre mon fils déjà. et pour tout mon intérieur vêtements souillés que j'ai dû jeter à la poubelle .. comme le tribunal c'est bientôt. mais y'a un problème il sont au RSA. merci d'une réponse..

Par **Marlène338**, le **09/09/2014** à **10:33**

Bonjour, même si leur solvabilité est mince, il y a de fortes chances que ces personnes vous doivent des dommages intérêts mais cela sera échelonné sur l'année. Chez [xxxxxx](#), nous avons déjà rencontré cette situation et les décisions de justice sont en général en faveur de la victime.